

LA LEGENDE DU COLIBRI

Un jour, dit la légende amérindienne, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »



UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Chaque année nous affectons jusqu'à 2% de notre chiffre d'affaires à la préservation de l'environnement et à la protection de la biodiversité en soutenant les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.



Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, créée en 1989, le Conservatoire préserve la faune, la flore et les paysages de Picardie autour de quatre maîtres mots : connaître, protéger, gérer, valoriser. Il gère ainsi, avec une équipe salariée et de nombreux bénévoles, plus de 270 sites naturels (coteaux calcaires, prairies alluviales, étangs, marais, tourbières, etc.) représentant près de 10 000 hectares d'espaces. La nature est belle en Picardie... découvrez-la sur les sites préservés par le Conservatoire et sur : www.conservatoirepicardie.org

Vous souhaitez sensibiliser vos collaborateurs à la protection de la biodiversité ou les associer à une action environnementale concrète et locale ? En collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, Environnementis vous accompagne dans la réussite de ce projet d'entreprise.



74, rue nationale
60610 La Croix-Saint-Ouen
Tél : 09 62 04 61 15
www.environnementis.fr



Le recyclage
au service
de votre
performance



UN NOUVEAU SERVICE AUX ENTREPRISES !

Constat

Dans votre entreprise, vos ateliers, vos bureaux, vos entrepôts ou votre magasin, la production de déchets peut être source de préoccupations :

Comment les trier, les stocker, pour mieux les traiter ?

Comment faire en sorte que leur gestion n'entrave pas l'organisation du travail ?

Comment impliquer vos collaborateurs ?

Le rôle d'ENVIRONNEMENTIS

Nous vous proposons un diagnostic afin de définir les flux de déchets que vous générez et vous accompagnons dans l'organisation d'une gestion sur mesure et optimisée de ceux-ci : tri à la source, zones de stockage, circuits de collecte...

Recycler jusqu'à 80% de vos déchets et ce de manière incitative, simple et sans contrainte, tel est le savoir-faire d'ENVIRONNEMENTIS.

ENVIRONNEMENTIS vous propose des solutions pour valoriser tous types de déchets : mégots, cartons, plastiques souples et rigides, polystyrène, papiers de bureau, documents confidentiels, gobelets, bouteilles, canettes, dosettes de café, piles, mobilier professionnel, équipements informatiques....

(rendez-vous sur www.environnementis.fr pour consulter la liste détaillée des produits recyclables)



Le tri à la source des déchets en entreprise : une obligation légale

A partir du 1^{er} juillet 2016, les entreprises et les administrations produisant un volume supérieur à 1100L/semaine doivent trier à la source et mettre en place une collecte spécifique pour le papier, le carton, le plastique, le verre, le bois et les métaux. (décret n°2016-288 du 10 mars 2016)

ENVIRONNEMENTIS VOUS ACCOMPAGNE

Nos raisons d'être

- Vous garantir que tous vos déchets soient valorisés et vous aider à en réduire progressivement la production.
- Vous garantir que le tri à la source de vos déchets s'inscrive naturellement dans l'organisation quotidienne de vos collaborateurs.
- Vous garantir que votre entreprise s'engage dans une démarche éco-responsable.

Notre conviction

FAIRE DE LA GESTION DE VOS DECHETS
UN OUTIL DE PERFORMANCE
DE VOTRE ENTREPRISE !

organisation, propreté, sécurité,
maîtrise des coûts, image

L'engagement ENVIRONNEMENTIS :

Traçabilité, reporting et confidentialité

Nous contrôlons la qualité du tri et quantifions les flux de déchets. Nous vous aidons à partager votre performance environnementale et la maîtrise de votre empreinte écologique avec vos collaborateurs. Nous nous engageons à utiliser exclusivement des filières agréées et prioritairement sociales et solidaires.



CONCRETEMENT

Nous intervenons en régions Hauts-de-France et Ile-de-France.
Notre service se décompose en 5 étapes :

1 - Audit approfondi pour définir les caractéristiques de vos déchets et vos besoins spécifiques : quelles matières ? Quelles quantités ? Comment trier ? Quels contenants utiliser ? Quelle interface avec le personnel de ménage ? Nous vous offrons l'audit initial et une expérimentation d'un mois suivie d'un bilan.

2 - Formation de vos collaborateurs et de vos sous-traitants : Pour que votre démarche prenne tout son sens au sein de votre entreprise, nous formons vos équipes à la nouvelle organisation de gestion des déchets et les sensibilisons à cette action éco-responsable. Des outils de communication (affiches, guides de tri...) sont mis à votre disposition.

3 - Mise en place du tri à la source : Livraison, montage et installation des contenants adaptés et affichage de la signalétique dans les zones de tri.

4 - Collecte mutualisée des déchets : Selon une fréquence déterminée préalablement avec vous, et en un seul passage, nous collectons l'ensemble des flux triés.

5 - Traçabilité et reporting : Pour que chacun, au sein de votre entreprise prenne conscience de l'importance de son geste et de sa contribution dans cette démarche, nous vous fournissons tous les mois les informations détaillées sur les quantités valorisées.

